

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

2 AVRIL 2020

Directives et messages importants pour les médecins, les dentistes et les pharmaciens

1 – Déploiement de la clinique mobile de dépistage (CMD)

La clinique mobile désignée COVID-19 sera opérationnelle dès jeudi 2 avril 2020. La CMD permet de prélever des usagers directement à leur domicile, à l'aide de véhicules munis de l'équipement désigné.

Les coordonnées d'accès à la CMD sont réservées à l'usage exclusif des intervenants de santé:

- Numéro de téléphone : 418 649-3705
- Courriel : covid19.clinique.mobileacl.ciussscnc@ssss.gouv.qc.ca

Pour en savoir plus : [Ouverture de la clinique mobile désignée COVID-19](#)

2 – Ordonnance collective nationale de l'INESSS - hydroxychloroquine et chloroquine

Dans le contexte de la COVID-19, une ordonnance collective permet d'encadrer temporairement l'utilisation de l'hydroxychloroquine et de la chloroquine chez certains patients. Cette mesure fait partie des conditions de succès, non seulement pour combattre cette pandémie, mais aussi pour prévenir une pénurie de médicaments qui pourrait porter préjudice à de nombreux patients. Comme le *Règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin* le prévoit, dès qu'un protocole de l'INESSS (inclus dans l'ordonnance collective nationale) est élaboré, il devient obligatoire, ne peut être modifié et on doit s'y référer intégralement.

Pour en savoir plus : [Infolettre diffusée par le CMQ](#)

3 – Solutions technologiques pour briser l'isolement

Une équipe travaille présentement à l'élaboration de solutions technologiques pour permettre de briser l'isolement au sein de nos établissements (CHSLD, CJ, etc.). Ainsi, nous évaluons la possibilité de mettre des tablettes numériques à la disposition des personnes isolées, dans le but de faciliter le contact des usagers avec leurs proches. Des informations plus détaillées vous seront transmises prochainement à ce sujet.

4 – Analyse de laboratoires - Informations

Dans un contexte d'utilisation efficiente des ressources humaines et techniques, seules les analyses de marqueurs de surface par cytométrie en flux sur les liquides pleuraux, liquides broncho-alvéolaires et biopsies effectuées par échographie endobronchique jugées cliniquement pertinentes seront réalisées.

Pour en savoir plus : [Analyse de cytométrie en flux](#)

5 – Ouverture de quatre cliniques désignées d'évaluation (CDÉ)

L'ouverture des quatre CDÉ sur le territoire de la Capitale-Nationale est effective. Nous vous rappelons que les CDÉ s'adressent aux personnes qui ont des symptômes d'allure grippale et/ou qui ont une autre problématique de santé urgente ou non-urgente pour laquelle une consultation médicale est requise. Les quatre CDÉ seront situées aux endroits suivants:

1. Hôpital Jeffery Hale (Québec) - **ouverture dès maintenant**
2. MAclinique Lebourgneuf (Québec) - **ouverture dès maintenant**
3. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Donnacona (Portneuf) - **ouverture lundi le 6 avril**
4. Centre des loisirs St-Hilarion (Charlevoix) - **ouverture dès maintenant**

En savoir plus : [Cliniques désignées d'évaluation - Questions et réponses](#) et [CDÉ Trajectoire de l'utilisateur](#)

6 – Bilan - Niveau de soin alternatif (NSA)

En date d'aujourd'hui, il y a seulement 94 lits occupés par la clientèle NSA. Depuis le début des travaux, plus de 150 lits occupés par des usagers NSA ont été libérés.

7 – État de situation (pandémie)

- **Québec** : En date du 2 avril, il y a 5 518 cas confirmés de COVID-19 (augmentation de 907 cas depuis hier). De ce nombre, 365 personnes sont hospitalisées, dont 96 sont aux soins intensifs. Au total, 4 871 personnes sont sous investigation (analyses en cours). Nous sommes dorénavant à 36 décès (augmentation de 3 décès depuis hier).
- **Capitale-Nationale** : En date du 2 avril, il y a 270 cas confirmés dans la Capitale-Nationale (augmentation de 23 cas depuis hier), dont 18 personnes hospitalisées (augmentation de 1 depuis hier), ce qui inclut 9 personnes aux soins intensifs (aucune augmentation depuis hier). Jusqu'à maintenant, deux décès (augmentation de 1 depuis hier) ont été constatés dans la région.

8 – Révision de la priorisation des dépistages

La priorisation des dépistages a été révisée et sera désormais recentrée sur les personnes les plus à risque, et celles qui occupent des fonctions stratégiques dans la lutte contre la pandémie. Les clientèles qui recevront un test de dépistage prioritaire sont les suivantes :

- **P1** : les patients hospitalisés et ceux qui se présentent à l'urgence qui ont un diagnostic clinique ou radiologique compatible avec la COVID-19;
- **P2** : les professionnels de la santé symptomatiques en contact direct avec les patients, incluant les ambulanciers;
- **P3** : les résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée et de résidences privées pour aînés symptomatiques ou exposés dans leur milieu de vie à une situation d'éclosion (au moins deux cas) ou de décès inattendu avec une cause respiratoire infectieuse suspectée;
- **P4** : les personnes symptomatiques vivant en région éloignée, dans une communauté isolée ou issue des Premières Nations/Inuits, qui ont un accès limité à un hôpital;
- **P5** : les premiers répondants ou les travailleurs du système de sécurité publique symptomatiques et les autres travailleurs fournissant des services essentiels;
- **P6** : certaines personnes symptomatiques de la communauté, sur recommandation directe du directeur de santé publique.

9 – Divulgence des cas positifs (par secteur): Il sera dorénavant possible de divulguer le nombre de cas positifs COVID-19 par secteur au sein de la région de la Capitale-Nationale (exemple: Portneuf, Charlevoix, Québec). L'information devrait être disponible sous peu.